

Séance du jeudi 05 novembre 2015 (N° 12-2015)

Pour la Commune :

Présents : F. LÉONARD Bourgmestre-Président,
 Y. ROLLIN, J-M DEMONTY, M. DUPONT, Échevins
 S. MAQUINAY, Conseillère-Présidente du CPAS
 R. MARÉCHAL, P. MARICHAL, J-M RENARD,
 P. KERSTEN, P. SCHMITZ, R. LAMBOTTE,
 X. MACHIELS, P. HOTTE, B. BOREUX, Conseillers
 D. KERSTEN Directrice générale
 Conseiller

Absent : B. CAPITAINE,

Pour le CPAS :

Présent : S. MAQUINAY, Présidente
 A. RAHIER, V. LECLERCQ, P. HOTTE, Conseillers
 A-F. CROSNIER Directrice générale

Excusés : E. LEROY, A. GRENSON,

Absents : A. FAGNOUL, A. ABSIL, Conseillers

 La séance est ouverte à 19H4

01- Présentation du rapport annuel sur l'ensemble des synergies existantes et à développer entre la commune et le centre public d'action sociale, ainsi que les économies d'échelle et les suppressions des doubles emplois ou chevauchements d'activités du centre public d'action sociale et de la commune.

La présente réunion conjointe annuelle et publique tenue entre le conseil communal et le conseil d'action sociale répond à l'article 26bis, paragraphe 5 de la loi organique des CPAS.

Le Président présente le rapport 2015 relatif aux économies d'échelle entre l'administration communale et le CPAS et rappelle que la plupart des frais de fonctionnement sont regroupés dans le cadre de l'utilisation et de l'occupation des diverses entités administratives en matière d'eau, d'électricité, de chauffage, de contrats de location de photocopieur et de téléphonie, d'assurance, d'achat groupé de papier, de frais d'intendance et de nettoyage.

D'autres actions menées dans cet esprit portent sur les négociations des coûts auprès de notre fournisseur de logiciels informatiques communs (salaire, comptabilité), sur l'étude du marché avec pour objectif d'uniformiser le parc informatique à tout le moins lors d'un renouvellement global.

Lors d'une prochaine réunion, la directrice générale du CPAS souhaite présenter une étude sur le coût de chacun des services organisés par le CPAS.

La présidente du CPAS rappelle que la synergie existe depuis plusieurs années entre les services et souhaite une meilleure communication.

Mr Maréchal de constater l'évolution importante en matière de communication avec l'intégration du président au sein du collège.

La présente synthèse sera transmise à la présidente du conseil de l'action sociale à l'effet d'en donner connaissance au conseil lors de sa plus prochaine séance.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H00

la Directrice générale,

le Bourgmestre,

D. KERSTEN.

F. LÉONARD.